

N°22

Les Échos d'Aurice



Nos meilleurs vœux
pour 2019



LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,
L'année 2018 a été riche en événements divers.

En effet, le mois de juin a été marqué par des intempéries qui ont bloqué un temps, les habitants du quartier de Lagastet et engendré de nombreux dégâts de même dans d'autres endroits de la commune, qui heureusement ne sont que matériels. Je tiens à souligner la solidarité qui s'est manifestée à cette occasion.

Le deuxième fait marquant ayant impacté le budget de la commune : les baisses de dotations de l'état tout en devant assurer davantage de responsabilités et respecter des réglementations de plus en plus exigeantes.

Aussi la mission de l'équipe municipale devient de plus en plus ardue, tenant compte des emprunts dédiés aux investissements réalisés tout en initiant de nouveaux projets.

Nous avons revu à la baisse nos investissements en reportant certains projets au profit de travaux impératifs, notamment les curages de fossés, la réparation de ponts et de voirie et de leurs abords.

Après plusieurs mois d'études, nous espérons reprendre ces projets pour 2019, je veux parler surtout de l'extension du hall des sports.

Et le troisième fait récent, les difficultés des ménages qui ont conduit aux manifestations des gilets jaunes. En tant que maire je reçois des familles et je constate combien certaines rencontrent des difficultés pour subvenir à leurs besoins.

Notre commune s'inscrit dans cette réalité et la municipalité a agi tout au long de l'année pour que, malgré le contexte général et la baisse de nos moyens, nous puissions habiter dans une commune où il fait bon vivre.

La démographie sur la commune s'est amplifiée : la vente des lots sur le lotissement de CES est en bonne voie, douze lots ont été vendus, six maisons sont construites et certaines déjà habitées. En parallèle, une dizaine de lots privés ou anciennes maisons ont été également construits ou réhabilités et déjà habités. Ce changement démographique nous rassure pour l'avenir du regroupement scolaire.

Le tissu associatif s'est aussi agrandi d'une nouvelle association, preuve que les activités sont attrayantes à Aurice.

Madame, Monsieur, sachez que toute l'équipe municipale et moi-même faisons tout notre possible pour que, comme dit un proverbe, « le bien faire crée le bien-être ».

Au lendemain des fêtes, la municipalité se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous, une très belle année 2019.



Le Maire,
Francis CAZAUX

SOMMAIRE

Le mot du Maire	p.2
La vie municipale.....	p.3-9
Du côté des associations	p.10-14
Mimi, Choubaka, Barnabus	p.15-16
et les autres	

RÉDACTION : Commission information / Communication
CONCEPTION / EDITION : Copytel Mt-de-Marsan - Janvier 2019
IMPRESSION sur papier recyclé

LA VIE MUNICIPALE



2018 À NOUVEAU MARQUÉE PAR LES INTEMPÉRIES

Il pleuvait fort depuis le début de l'année. Au printemps sur les sols saturés d'eau, certains semis n'ont pu se faire. Sur des champs semés, lessivés par des pluies intenses, les cultures n'ont pu lever. Le dimanche 3 juin, un soleil timide le matin, l'après-midi 100 à 120 ml d'eau s'abattaient sur Aurice et les villages environnants. Déjà au quartier « Bernède » et au centre bourg, près de l'église, fossés et ruisseaux débordaient dans les jardins, les parkings, une maison neuve, route de Haut-Mauco, était inondée à cause d'un défaut du système de clapet anti retour de l'assainissement collectif.

Dans l'heure qui suivit, ces eaux diluviennes s'ajoutant à celles s'écoulant de tout le versant, venant des terres, des fossés, des ruisseaux pour emplir la cuvette du quartier de Lagastet, envahissaient routes, parcelles, enclos, recouvrant les systèmes d'assainissement, entrant dans des garages, des celliers, privant certains habitants d'accès à la route, laissant des terrasses et trottoirs endommagés par ravinement. Dans plusieurs maisons, l'humidité a persisté au cours de l'été nécessitant le nettoyage des meubles et des murs.

Pour certains habitants, chaque épisode de pluies intenses se traduit par une inondation menaçant leurs biens : phénomène que l'on peut désormais appeler récurrent (1 à 2 fois par an). Des habitants de ce quartier de « Lagouaillarde à Sarrot » se sont mobilisés pour faire part de leur inquiétude à monsieur le Maire.



Dès le mois de Juillet, la Mairie a pris l'initiative de consulter le SYMAL ; un technicien s'est déplacé afin d'examiner l'état du lit du ruisseau du « Sourin » et convenir de retirer quelques embâcles.

Des propriétaires ont été contactés pour agir sur l'écoulement des eaux de leurs parcelles. Les fossés ont été curés par la Mairie. Des informations ont été collectées sur la topographie du quartier, les cours d'eau, les domaines de compétence.

Il faut rappeler que le plan d'urbanisme (PLU) ne définit aucune zone inondable dans ce quartier. Seul un espace est inondable sur la partie Sud d'AURICE, en bordure de l'Adour. La commune a une responsabilité sur le domaine public circonscrit à des points précis : entretien des fossés (fauchage, curage), voirie (revêtement), signalisation ponctuelle, mais ne peut agir directement sur les cours d'eau. Les ponts desservant les propriétés, champs, enclos ou maisons, doivent quant à eux être curés et entretenus par les propriétaires desservis.

Une commission municipale a été créée et un travail est en cours pour collecter les observations des habitants. Il s'agira alors de comprendre le phénomène dans un but précis : trouver des dispositifs pour protéger les personnes et les biens, dans les zones sensibles en cas de montée des eaux.



LA VIE MUNICIPALE

DE LA RÉFLEXION AU PROJET

En novembre 2017, la commune signait un marché avec une jeune architecte paysager (Elodie Luchini). Ce contrat avait pour objectif de définir la faisabilité d'un aménagement des abords immédiats de l'église.

La mission imposait les axes d'étude suivants :

- les déplacements au sein de l'espace délimité par l'église, la mairie et la salle des associations,
- l'intégration du monument au mort dans le périmètre d'étude,
- l'aménagement paysager en intégrant les essences existantes ainsi que les aménagements de proximité.

Durant le premier semestre 2018, notre prestataire a donc réalisé un travail d'analyse, de recherche et d'étude. Durant cette période, Mme Luchini a notamment étudié le site et son évolution dans le temps, au travers d'archives, de photos anciennes et plus récentes (début 20^e siècle à nos jours). La restitution de l'étude de faisabilité a été menée au cours du mois de juin et deux scénarios ont été proposés pour conclure cette mission.

La planification budgétaire impose une maîtrise des dépenses. Ceci sous-entend une identification la plus fine possible des coûts des projets, dès le stade de la réflexion.

La municipalité a estimé que cette phase d'étude constitue une pré-étape en vue de celle de la réalisation de travaux d'aménagement. En clair, aucun engagement n'est encore pris pour passer de cette étude au projet à réaliser. La municipalité considère qu'il est important de mener des réflexions très en amont afin de planifier plus globalement les projets d'investissement.



Le site dans le temps



DANS LES ANNÉES 1930

- > Présence du muret surmonté d'une grille de clôture
- > Espace pâturé et ouvert devant l'église (actuelle place)
- > Végétation ornementale aux abords de l'église



DANS LES ANNÉES 1970

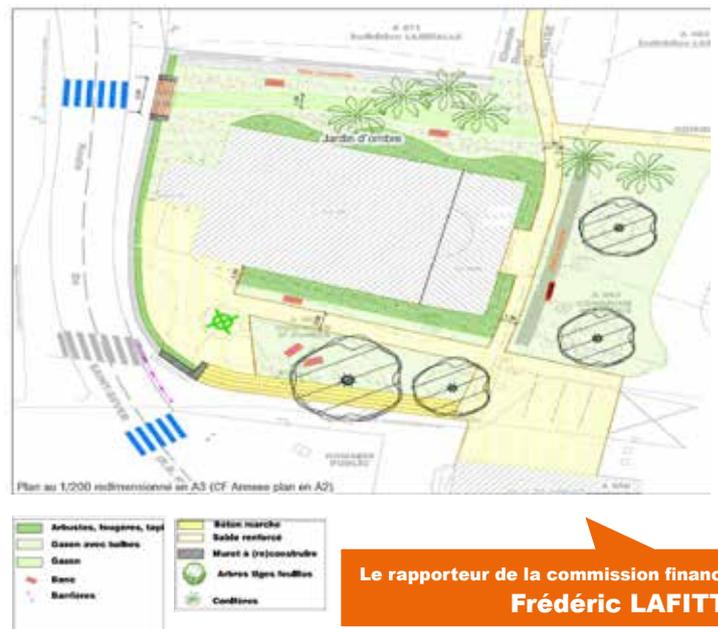
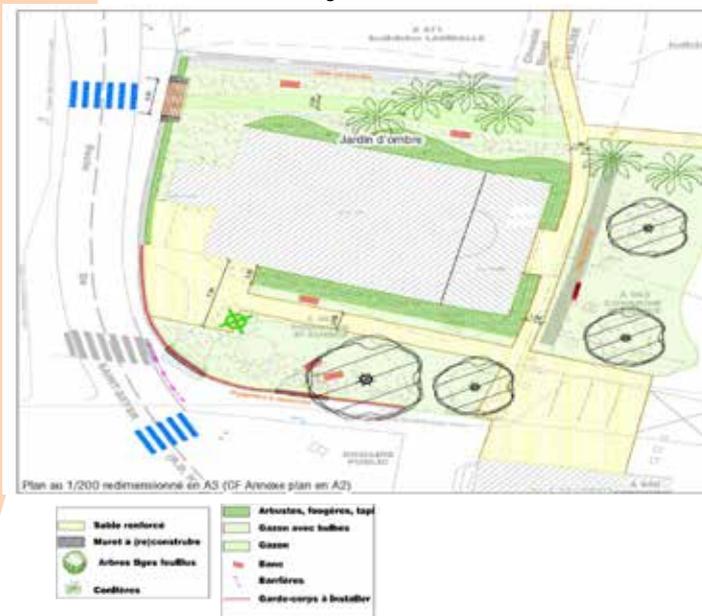
- > Présence du muret surmonté de la grille de clôture
- > Apparition du Monument aux Morts
- > Boisement sauvage type triche aux abords de l'église



2018

- > Présence du muret mais apparition d'un parement
- > Suppression de la grille, remplacement par une fosse
- > Stationnement sur la place à l'avant
- > Végétation ornementale aux abords de l'église

Les différents scénarios d'aménagement



Le rapporteur de la commission finances
Frédéric LAFITTE

LA VIE MUNICIPALE

DES M² SUPPLÉMENTAIRES POUR LA SALLE POLYVALENTE

En novembre 2017, la commune signait un marché de maîtrise d'œuvre avec une architecte confirmée (Sylvie LABATUT). Mme LABATUT a été chargée d'étudier le projet d'extension et de réhabilitation de la salle polyvalente. Elle est également mandatée pour préparer et suivre le marché de travaux qui en découlera.

Ce programme, hors subventions, a été estimé à 285 000 € HT (342 000 € TTC) :

- 250 000 € HT pour les travaux
- 25 000 € HT pour la maîtrise d'œuvre
- 10 000 € HT pour des études annexes

LA SALLE POLYVALENTE

Cet équipement a été créé entre 1985 et 1987.

Il permet la pratique de sports divers (basket, volley, tennis), l'organisation régulière de lotos et plus occasionnellement celle de spectacles.

Divers équipements mobiliers y sont continuellement stockés (bancs, tables, chaises) sans qu'un véritable espace y soit dédié.

Sa fonctionnalité n'est pas remise en question mais les nombreuses utilisations motivent une rénovation et une extension de ce bâtiment afin de :

- rénover l'ensemble des peintures intérieures,
- remplacer les menuiseries de la façade sud,
- remplacer les bardages latéraux,
- créer un espace dédié à l'ACCA locale en vue de permettre l'éviscération et le stockage du gibier conformément à la réglementation en vigueur,
- créer un espace de rangement des divers mobiliers,
- créer un espace de réception pour les diverses manifestations.



LA VIE N'EST PAS UN LONG FLEUVE TRANQUILLE...

Dès le début d'année 2018, alors que l'architecte et son équipe avaient amorcé les premières esquisses, diverses mesures fiscales sont venues obscurcir le plan de financement imaginé pour ce projet. En effet, malgré un optimisme gouvernemental sans égal, la taxe d'habitation disparaissait partiellement et les dotations de l'État baissaient à nouveau.

Au mois de mars 2018, lorsque le budget a été élaboré, le Trésorier Payeur a souhaité que la municipalité agisse en conséquence en réduisant la masse d'investissement allouée au programme d'étude et de travaux (230 000 € HT soit 276 000 € TTC, hors subventions).

LA VOILURE RÉDUITE N'EMPÊCHE PAS LES ORAGES !!!

Quand on n'a qu'un euro en poche, il n'est pas permis d'en dépenser davantage.

Le projet a donc été réduit à la seule extension du bâtiment existant.

L'enveloppe prévisionnelle de travaux étant réduite, la rémunération du prestataire l'est en proportion.

C'est à ce moment-là que des divergences sont apparues entre la municipalité et l'architecte. Ce dernier estimant être mis devant le fait accompli et pénalisé par ricochet, il a souhaité une révision à la hausse de son taux de rémunération. Cette exigence n'étant pas juridiquement fondée, la municipalité l'a refusée.

A ce jour, une ultime négociation est en cours entre la municipalité et l'architecte. Dans une hypothèse défavorable, le contrat pourrait être rompu.

Le projet est provisoirement suspendu mais pas abandonné.

LA VIE MUNICIPALE

L'ACCUEIL PÉRI SCOLAIRE À AURICE

A l'école que se passe-t-il avant la classe, à la mi-journée, après la classe : ce temps périscolaire ? On parle de garderie, cantine, surveillance de cour de récréation, d'activités, des services assurés par la municipalité.

Je vous parlerai de Josiane, Chantal et Nathalie présentes chaque jour auprès des 52 élèves. Durant le temps périscolaire les enfants ne sont pas en apprentissage mais il importe, parce qu'ils vivent ensemble une longue journée, qu'ils soient encadrés, que leur énergie soit orientée vers des activités, source de découvertes et de savoir-faire.



Josiane à partir de 7h30 accueille 15 à 20 enfants de 3 à 11 ans, accompagnés par leurs parents. Elle salue chacun d'un mot, relève les noms des arrivants sur un cahier, reçoit une information concernant un enfant, répond au téléphone si besoin. A cette heure matinale les enfants s'éveillent, dessinent, bavardent, ouvrent quelques jeux

de société. Josiane, propose une activité selon le moment de l'année, au mois de décembre la confection d'étoiles en papier. Elle repère l'humeur de l'enfant arrivant et s'adresse aux parents si l'attitude d'un jeune pose souci.

Lorsque le bus scolaire est là : les grands qui restent à Aurice profitent de la cour, les plus jeunes montent dans le bus vers Le Leuy, Lamothe, Cauna. Josiane aide les petits à se vêtir, s'assure que tous partent avec leurs affaires, organise la mise en rang. En fin de journée la garderie du soir est orientée vers le jeu à l'intérieur ou dans la cour, la lecture, parfois un DVD.

Josiane, prépare ce temps de garderie en veillant aux ressources de jeux, dessins, livres empruntés par ses soins à la Médiathèque, matériel d'activités manuelles. Les réalisations des enfants décorent les murs de la garderie.

Chantal à 8h est à la cuisine, où en accord avec les parents d'élèves, elle réalise le menu des repas: entrée- plat -dessert. Elle transforme les légumes en potage, en entrée, en gratin, cuit viandes et poissons. Ça sent bon quand on entre dans la cantine ! Sa mission : nourrir les enfants mais aussi les inviter à découvrir la variété des saveurs. La partie est difficile car les curieux ne sont pas nombreux.



Elle est aussi en contact direct avec les enfants lors de la garderie du soir, faisant le relais avec Josiane qui encadre les enfants dans le bus en fin de journée. Elle assure ensuite l'entretien des classes.

Nathalie arrive à 12h, participe au temps du repas des enfants, propose des activités structurées dans le cadre des temps d'activités périscolaires (TAP) 4 jours par semaine. Le thème « des goûts et des couleurs » se décline sous plusieurs formes selon les saisons : plat à déguster, découverte de saveurs particulières, de jeux (de l'oie, bataille navale..), objets décorés à partir d'un fruit, un calendrier de l'avant avec confiserie... Après les cours, elle anime un atelier d'activités manuelles fréquenté par les enfants qui le souhaitent.

Ces animations exigent imagination, préparation, collaboration des enfants pour la collecte de matériel de récupération.



La mi-temps : à midi, 52 élèves sortent de la classe avec le puissant besoin de se détendre comme une ruche bruyante où les échanges entre les enfants peuvent être vifs, sans concession. Il en résulte parfois des tensions à apaiser sans délai. Tout au long du repas et de la récréation qui suit Chantal, Josiane et Nathalie, interviennent pour rappeler les règles de vie, canaliser les énergies.

La vie de la cour de récréation sur le sable des arènes est intense : les enfants jouent, crient, s'interpellent, s'associent, s'isolent. Des amitiés se nouent, des rivalités surgissent. Nathalie et Josiane tour à tour animent, s'interposent, réprimandent, interdisent, consolent, réconcilient, écoutent les enfants.

Toutes trois connaissent le rythme interne de l'école, perçoivent les changements d'atmosphère. Leur présence va au-delà du contrôle des allers et venues des élèves, puisqu'elles contribuent par leur implication dans ces rôles multiples, en lien permanent avec les enseignants et les parents, à l'éducation des enfants.

En écoutant parler Josiane, Chantal et Nathalie de leur travail, on perçoit la vie foisonnante de l'école au quotidien.

Anne CASTETS

LA VIE MUNICIPALE

CHANTONS SOUS LES PINS À AURICE EN 2019

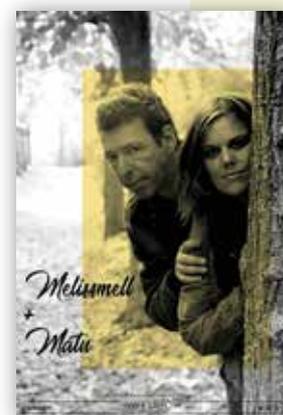
Cette année encore, la Mairie signe un contrat de partenariat avec l'association landaise pour un concert en co-production le vendredi 22 Mars. Au programme : un chanteur landais, Jean MOUCHÈS, qui vient présenter son nouveau spectacle, et une chanteuse engagée à la voix vibrante – MELISSMELL, dont la renommée enflamme les réseaux sociaux.



Pour Jean MOUCHÈS, « *L'oiseau des premières fois* », tel est le titre complet de ce nouveau spectacle. À peu près quinze chansons donc, des anciennes, des récentes, des toutes nouvelles et des pas encore sèches ; seize chansons - approximativement - pour raconter l'improbable parcours d'un chanteur tripolaire dont le but avoué est de séduire une certaine Mademoiselle Rose (avec le couteau, dans la bibliothèque). Heureusement, pour égayer cette lamentable histoire écrite, dite et chantée par Jean MOUCHÈS, l'excellente Nathalie MARCOUX a concocté une mise en scène enlevée, dans un très joli décor conçu par la talentueuse Emmanuelle SAGE-LENOIR. Les à peu près dix-sept chansons mises en son et en lumière par l'exceptionnel Eddy CORADE se trouvent heureusement enrichies de la lumineuse présence musicale de la très extraordinaire violoniste Xi LIU.

Ce spectacle sera le préambule d'une classe culture avec l'artiste et les deux classes de notre école. Cette action de médiation, proposée également par l'association Chantons sous les Pins, a pour titre « L'envers du décor ». Les classes bénéficieront d'une douzaine d'interventions en classe : alternativement, le compositeur, mais aussi sa metteuse en scène et sa scénographe aideront les élèves à concocter un spectacle en chansons qui sera proposé aux familles au mois de Juin.

Melissmell sera en duo, accompagnée de Matu (Indochine, Mano Solo, Chihuahua, Flor Del Fango...), après son album *L'Ankou* (2016), dans un état d'esprit toujours aussi engagé et sincère depuis ses débuts. On se rappelle ses titres « Aux armes » ou « je me souviens », mais il en est plein d'autres plus intimes et discrets... Melissmell se livre comme un fauve à la voix organique qui vous résonne dans les tripes. Trouver sa voix/voie, développer son sens critique dans une ère nouvelle : « Le chant des éclairés » pour la fin d'une époque qui en inspire une autre, vers un horizon libéré et clairvoyant. Des chansons profondes et fortes sur le dos de l'animal indomptable qu'est le rock contestataire des origines.



Christophe SOURROUILLE

L'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La commune d'AURICE a toujours eu la volonté d'accompagner toutes les associations en les aidant tant sur le plan financier que logistique ou technique.

Dans une démarche de transparence, la commune a élaboré un règlement d'attribution des subventions (disponible sur le site aurice.fr)

Les associations sont conviées au cours du 1^{er} trimestre à une réunion : c'est l'occasion de présenter leur bilan moral et financier et surtout leurs projets pour l'année... et c'est aussi l'occasion de déposer leur demande de subvention par une « demande écrite formalisée » accompagnée le cas échéant d'un devis ou facture pro format. La demande est inscrite au budget communal et attribuée sur décision du conseil municipal lors du vote du budget.

Pour rappel voici les quatre types de subventions :

1. La subvention de fonctionnement : mis à disposition gratuite de locaux, salles, sono, énergie, matériel, licence IV, site internet, face book, personnel communal

2. La subvention annuelle : aide forfaitaire annuelle formalisée
3. La subvention projet : aide à un projet ponctuel en dehors de l'activité courante (analyse de la demande par le Conseil Municipal)
4. La subvention exceptionnelle : aide financière pour pallier à un évènement imprévisible.

La municipalité d'AURICE a toujours été aux côtés des associations et à leur écoute : elle est aussi fière de son grand nombre et met tout en œuvre pour faciliter le quotidien de chacune d'elles.

Sylvie MARTINS

LA VIE MUNICIPALE

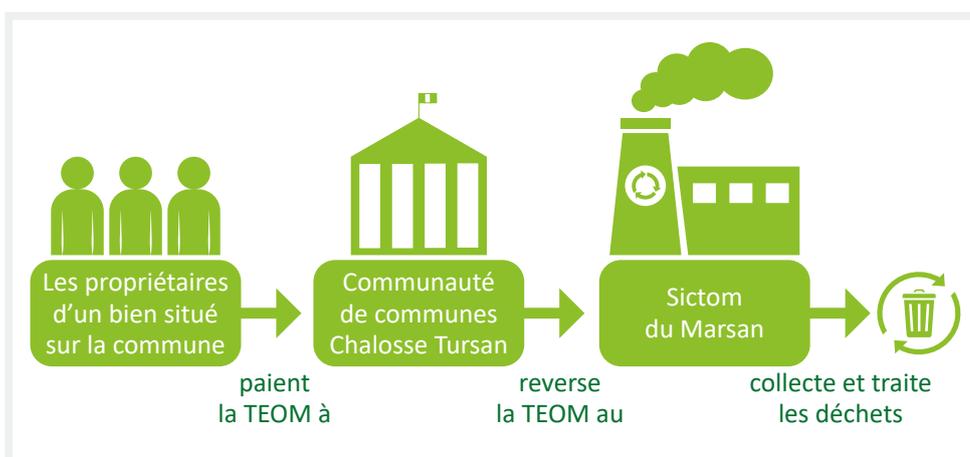
Le point sur la TEOM

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Indiquée sur l'avis de taxe foncière, envoyée chaque année aux propriétaires de biens immobiliers, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) sert à financer la collecte et le traitement de vos déchets. Comment est-elle calculée ? Pourquoi a-t-elle évolué ? Faisons le point avec la communauté de communes Chalosse Tursan.

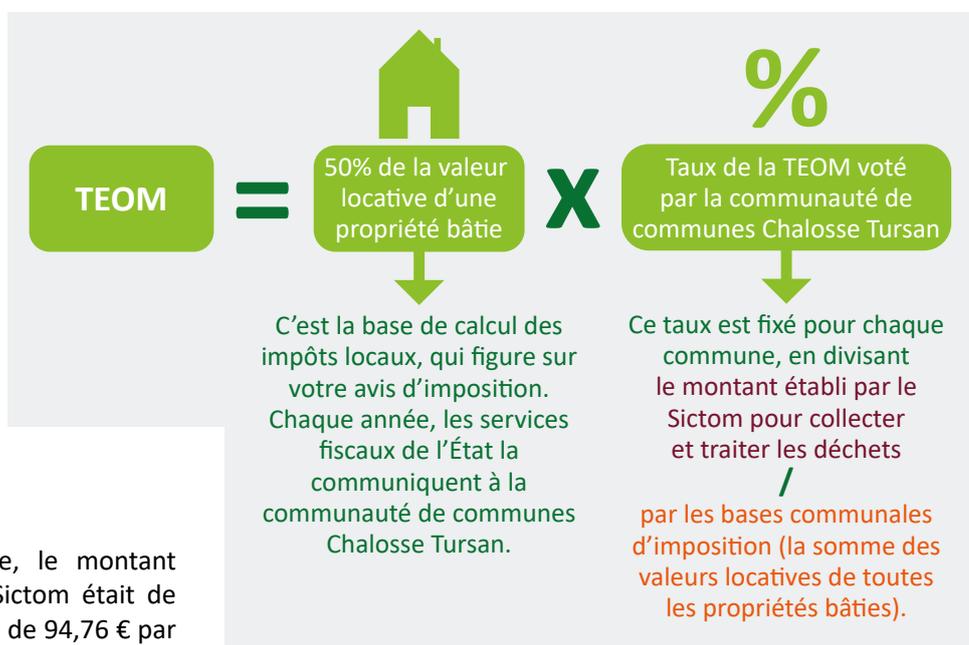
La gestion des déchets est une compétence des intercommunalités. Pour les traiter sur la commune d'Aurice, la communauté de communes Chalosse Tursan fait appel au Sictom du Marsan, un syndicat spécialisé en la matière.

Collecte et transport sélectif par type de déchets, gestion des déchetteries, tri, recyclage, élimination... Toutes ces actions ont un coût. Pour le financer, la communauté de communes prélève la TEOM auprès des habitants et entreprises. Puis elle la reverse intégralement au Sictom.



Calcul de la TEOM

Calculé sur la même base que la taxe foncière, son montant est obtenu en multipliant la valeur locative d'un bien, par un taux voté par la communauté de communes. Pour le fixer, les élus se basent sur un coût établi par le Sictom.



Les TEOM de 2017 et 2018

Pour la commune d'Aurice, le montant demandé en 2017 par le Sictom était de 61 132 € (soit une moyenne de 94,76 € par habitant). Les bases communales d'imposition étaient de 690 761 €. Le taux de la TEOM s'élevait donc à $(61\ 132 / 690\ 761)$ 8,85 %.

En 2018, le montant demandé par le Sictom était de 62 659 € (soit 97,60 € par habitant). Les bases communales d'imposition étaient de 449 719 €. Le taux de la TEOM s'élevait donc à $(62\ 659 / 449\ 719)$ 13,93 %.

Une évolution due à la régularisation d'une entreprise

En 2018, les services fiscaux ont régularisé la situation d'une entreprise située sur la commune. Dans les faits, elle payait la TEOM alors qu'elle aurait dû en être exonérée. Son retrait des bases communales d'imposition a mécaniquement réduit celles-ci, passant de 690 761 € à 449 719 €, et augmenté le taux de la TEOM de 8,85% à 13,93%.

LA VIE MUNICIPALE

LE CARNET 2018

NAISSANCES

- Ethan, Timothé, Jean-Charles MINEL né le 03/03/2018
- Pablo LAFITTE né le 03/03/2018
- Hylanna, Dominique, Dolorès AUBERT LEONIS née le 04/04/2018
- Romane, Ambre, Rose GUIGNARD PERCACCIOLI née le 03/08/2018
- Noa PINOT né le 31/10/2018
- Sarah AZZOUZI née le 15/11/2018

DÉCÈS

- Marie, Henriette, Claudine MIRAMONT le 11/01/2018
- Emmanuel, Joseph LACOUTURE le 25/01/2018
- Christiane, Marie DUMARTIN le 10/03/2018
- Paul, Marc, Léon BEULAYGUE le 21/05/2018
- Michel, François LACOUTURE le 11/06/2018
- Marie, Henriette, Madeleine LAMARQUE le 09/09/2018
- Ginette SERVOISE le 22/10/2018

MARIAGES

- Abdelhak BELABDI et Delphine DUPRAT le 16/04/2018
- Louis, François, Christian BOIDRON et Ema KAWANAGO le 21/07/2018
- Thomas JURQUET et Anaïs GARDESSE le 18/08/2018

PACS

- Anthony, Henry, Gilles THIEFIN et Audrey, Emeline, Catherine LUCAS le 18/08/2018
- Loïc, Nicolas, LAPOUDGE et Laura, Marie GOURDON le 28/08/2018
- Alban, Richard, Kévin COUSIN et Marina, Chantal, SOLANGE PINCON le 03/09/2018
- Nathan VERNIER et Camille Marie DUNAS le 23/11/2018

Stéphanie FRECHET

AURICE.FR

Le site officiel d'Aurice est né voici 4 ans, à l'initiative de la municipalité...

Facebook est venu plus tard compléter la panoplie.

Il est enrichi régulièrement des comptes rendus municipaux et des éventuelles modifications de ci, de là.

Mais il est et doit être également un outil de communication des associations.

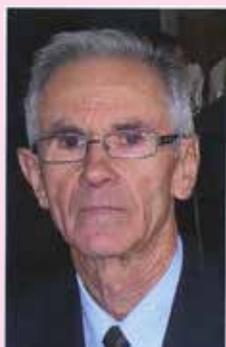
J'invite celles-ci à partager davantage leur actualité, leurs photos etc.

Pourquoi boudier un tel outil mis à votre disposition ?

A bon entendreur ...

Sylvie MARTINS

HOMMAGE : MICHEL LACOUTURE



Le 14 juin 2018, en fin de journée, Michel LACOUTURE, président de l'Union, Secours Mutuel d'Aurice et ancien maire adjoint, nous quittait à l'âge de 82 ans, après une hospitalisation de plusieurs jours des suites d'un accident de la route.

Homme discret mais très sociable, Michel laissera le souvenir d'un homme de convictions et de devoirs, sincère, franc, serviable à souhait.

Ancien combattant, il remplaçait à l'occasion le porteur de drapeau titulaire lors des cérémonies commémoratives. Engagé dans les municipalités d'Henri DAUGA durant 3 mandats, conseiller de 1989 à 2001, puis maire adjoint jusqu'en 2008, il fut un adjoint écouté, de bons conseils et le collègue que l'on souhaite avoir.

Impliqué dans le tissu associatif, il fut : 10 ans Président des Pastous puis Président de l'Union jusqu'en 2015.

Nous ne verrons plus sa silhouette longiligne, s'inquiétant du déroulement des lotos ou des manifestations du 3° Age Auricois.

Une foule très nombreuse est venue lui dire un dernier adieu bienveillant lors de ces obsèques.

Nous déplorons également les six autres décès, Thérèse CAZAUBON de Garimbéou, Christiane DUPOUY de Tounion, Emmanuel LACOUTURE du Conte, papa de Jean-Luc conseiller municipal, Pau BEULEYGUE de bourg, Marie LAMARQUE du Bayle et Ginette SERVOISE.

Nous remercions sincèrement toutes ces personnes qui ont, chacune à leur degré au sein des associations, participé à la vie du village.

Nous réitérons ici nos chaleureuses et profondes sympathies aux familles endeuillées.

Nous leur disons respectueusement "Adischats" les amis.

**Le Maire,
Francis CAZAUX**

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

LE PHOTO CLUB D'AURICE TOUJOURS PLUS PRÈS DES AURIÇOIS !

Il y avait foule ce dimanche 18 novembre à la salle des fêtes à l'occasion de l'exposition du Photo Club d'Aurice (PCA). Sur les panneaux d'exposition, 150 photos étaient accrochées, soumises à l'appréciation et au jugement des visiteurs. Plusieurs entrées possibles dans ces clichés : une collection sur l'ancien constituée le printemps dernier à l'occasion du Festival des passions de Bas Mauco, une série présentée au concours photo de Castets en octobre où il fallait déclencher sur « Son endroit préféré dans la région », puis, « L'eau dans tous ses états », thème du concours départemental 2017 et enfin une série de clichés sans thème imposé.

Toutes ces photos ont été réalisées et sélectionnées par les photographes du Photo Club d'Aurice. Chaque visiteur pouvait choisir ses 3 ou 4 clichés préférés parmi ces différentes collections, ce qui n'a pas été facile... pour preuve il y a eu plusieurs ex aequo.

Le Photo Club a aussi testé ce jour-là une formule qui a semblé plaire au public : les photos archivées dans des cartons depuis les débuts de l'association avaient été glissées dans des albums et laissées à la disposition de tous. Bonne idée semble-t-il au vu des personnes qui se pressaient autour de ces gros livres d'images.

A partir des votes du public, un classement a été établi et en voici le résultat :

N°1 @Lionel Gardesse



N°2



@Michel Comet



@Katy Buiche

N°3



@Frédérique Girouard



@Katy Buiche



@Frédérique Girouard

Le Photo Club a décidé, pour répondre à la demande des élus locaux, d'intervenir dans les Temps d'animation périscolaire, dispositif éducatif mis en place dans les écoles depuis 5 ou 6 ans maintenant, dans le cadre du réaménagement des temps de l'enfant.

En mars et avril, le Photo Club proposera une approche de l'activité photo, pratique auprès des enfants.

Comprendre une photo, la décrire, la ressentir, appréhender quelques notions de base.... Telle est l'intention du PCA au cours de ce cycle de 8 séances destinées à une douzaine d'élèves des CM1 CM2 d'Aurice.

Le Photo Club d'Aurice s'est équipé cet été d'un Studio Photo autofinancé par ses activités tout au long de l'année et avec une subvention de la municipalité que nous remercions une nouvelle fois.

Afin de faire partager cela avec les Auriçois, le Photo Club d'Aurice est heureux de vous proposer des séances photos, pour des idées cadeaux ou en souvenir, de type portrait, en groupe, seul ou en famille qui se dérouleront à la salle des fêtes d'Aurice le **samedi 2 mars et le dimanche 3 mars de 9h-12h et 14h-17h.**

Les photos prises lors de ces séances seront visibles immédiatement et vous pourrez choisir vos préférées avant de les faire imprimer à un prix préférentiel de 2€ le format 13x20 et 3€ le format 20x30 (A4). Ces séances d'une durée de 30 minutes environ sont strictement réservées aux habitants d'Aurice et à leur famille. Il est impératif de réserver votre place auprès de **Xavier (06 88 29 81 88) ou par mail à contact@photoclub-aurice.fr**



Karine DAVERAT

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

LES AMIS DE LAGASTET

Feu, Musique, Histoire et Chants ensemble : une heureuse tradition d'hiver à Lagastet en attendant Noël !
Merci à tous pour l'implication et la participation !



Anne CASTETS

A.P.E ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Comme chaque année à la rentrée, les parents d'élèves ont organisé leur assemblée générale.

A cette occasion, les parents d'élèves anciens et nouveaux, ont abordé différents sujets notamment le fonctionnement de l'APE, les avantages dont bénéficient les enfants : garderie gratuite, cantine, TAP, ainsi que toutes les sorties scolaires financées par l'APE.

Le RPI Adour Marsan réunit 151 élèves dont 44 issus du village d'Aurice.

L'APE, participe et organise des manifestations tout au long de l'année :

- des lotos une fois par mois
- Carnaval à Aurice le 16 Février 2019
- Repas courant mars 2019
- Nouveauté : la fête des écoles aura lieu le vendredi 14 juin 2019 en soirée (Horaires à définir).

Le vide grenier prévu le 9 décembre dernier a dû être annulé faute de participants mais nous espérons le reprogrammer au printemps 2019. Nous vous tiendrons au courant très prochainement.



Les parents d'élèves remercient tous les habitants d'Aurice pour leur soutien lors des manifestations et vous souhaitent une bonne année 2019.

Composition du bureau :

- Présidente : Magalie Baché
- Vice Président : Carine Lamothe
- Secrétaire : Adeline Martin
- Trésorière : Stéphanie Carré

Membres actifs du bureau : Virginie Petit-Fils, Cindy Gernez et Jean Charles Minel

Tous les parents qui souhaitent rejoindre le bureau sont les bienvenus.

Carine LAMOTHE

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

AMITIÉ SOLIDARITÉ AURICOISE

LES ÉPICURIENS EN BALADE ...

Embarquement à bord d'un bus DARRIOT direction JACA citadelle devant protéger l'Espagne d'une éventuelle invasion française... mais n'était-ce pas plutôt une réponse au Fort du PORTALET dans la vallée d'ASPE ; fort datant du 15^{ème} siècle qui connut d'illustres pensionnaires tel que DALADIER, MANDEL, BLUM dans les années 40 et plus tard l'incontournable PETAIN pour sa collaboration active durant l'occupation nazie.



Ce fort du PORTALET, classé monument historique mériterait bien une visite !!!

Pour accéder à JACA, les Pyrénées furent traversées par le tunnel du SOMPORT (long de 8,6 km).

JACA, forteresse de forme pentagonale fut construite à la fin du 16^{ème} siècle. Elle a conservé l'intégralité de ses éléments caractéristiques : Fosse - bastions - escarpes - casernes - poudrières - tunnels et un pont levis permettant l'entrée dans la citadelle.

C'est à l'ingénieur militaire Tiburcio SPANOCHI, d'origine italienne qu'échut sa construction

sous l'égide du règne de Felipe II dans le cadre d'un programme de défense de la frontière aragonaise avec la France.

Après cette visite, le retour s'est effectué par le col du SOMPORT avec un arrêt à la gare frontalière et internationale de CANFRANC (ligne PAU CANFRANC interrompue à la suite d'un accident ferroviaire et jamais réparée pour non rentabilité de la ligne).

Le haut du col et la traversée de la station de ski de CANDANCHU (sans neige) nous a ramené vers la vallée d'ASPE et surtout à URDOS pour la pause déjeuner au restaurant des voyageurs.

L'après-midi était consacré à la visite du village de SARRANCE avec son église et son cloître mais surtout Notre Dame de la Pierre dont la légende nous fut contée à travers un dessin animé par Marcel Amont... Retour AURICE.

Autre escapade début Octobre : ARGELES GAZOST et son parc animalier de 14 ha (sans oublier le petit déjeuner à SOUMOULOU au café des glycines).



A l'entrée du parc nous avons été accueillis par une multitude d'animaux empaillés ; la visite du parc à flanc de montagne nous fit découvrir une multitude d'oiseaux (dont les 4 vautours français), de grands carnivores (lynx, loups, ocelots), les ongulés de montagne (bouquetin, isard, mouflon, grand cerf) au fil de l'eau (loutres, ragondins, grèbes, raton laveur) sans oublier l'ours, animal dont la réintroduction anime les discussions dans les chaumières de nos Pyrénées.

Après cette énumération à la Prévert les vedettes incontestées du Parc nous attendaient pour des câlins ou pour se restaurer dans nos bras.

La visite terminée (tout a une fin ou faim ?)

les épiciens que nous sommes furent conviés au restaurant Pierre d'AGOS où un repas aux mets succulents fut proposé : mille feuilles de foie gras à la truite fumée, Coquille St Jacques dieppoise, gigot d'agneau du pays, tarte aux myrtilles, vin, café et mignardises.

L'après-midi Sophie (notre Nathalie) guida nos pas vers CAUTERETS, station thermale dont l'origine date des Romains qui ont découvert les sources à flanc de montagne.

La première personne ayant fait construire une maison fut une princesse russe ; sa maison ressemble d'ailleurs à une isba. Malheureusement, elle fut cachée par l'édification d'une résidence d'Angleterre devenu Hôtel d'Angleterre où logea SARAH BERNHARD accompagnée d'un ocelot. A côté fut érigée la résidence Continental munie de balcons « voir et être vu », origine de « Voici » et « Gala » et du commérage. L'entrée est surmontée d'un balcon soutenu par des « cariatides ».



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

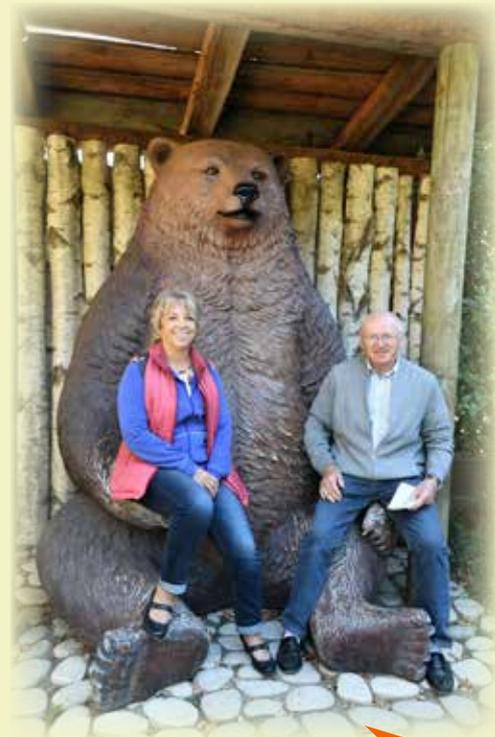
Dans la même rue, pour divertir tout ce beau monde ouverture d'un casino...avec 2 portes cernées de muses... Euterpe pour la musique, Terpsichore pour la danse, Thalie pour la comédie et Melpomène pour la tragédie. Les thermes furent ouverts en 1799 mais étaient privés ; le traitement se déroulait uniquement par gargarisme avec un goût infect... d'où la création du berlingot faisant partie intégralement du traitement. La fin de la visite s'est déroulée sous un froid de « canard », le soleil ayant changé de versant ! Il était temps de revenir sur nos pénates à AURICE.

Lors du 1^{er} semestre, une après-midi sous l'égide de la Prévention Routière avait été organisée par l'ASA : cette expérience s'est poursuivie par une mise en pratique sous la houlette de NOLWEN qui a pu relever les défauts, les mauvaises habitudes, les fautes. Ce qui a permis des mises à jour sur le Code, la manière de conduire, dont le franchissement des giratoires. Une dizaine d'adhérent(e)s ont participé à cette remise en question : apprendre à gérer les risques, gommer les mauvaises habitudes. Journée à renouveler avec cette enseignante à notre écoute... Gentille et charmante à la fois !!!

Le 11 Novembre, à l'issue de la célébration du 100^{ème} anniversaire de l'armistice de la guerre 14/18, une centaine de convives se sont retrouvés pour déguster les mets concoctés par Céline du TOURON.

Pour conclure 2018... le 15 décembre, le repas de Noël réservé aux adhérents !

Les épïcuriens auriçois vous donnent rendez-vous en 2019 !!!



Marc JUZAN

LES PASTOUS ET PASTOURETTES D'AURICE



« AH BIRA ! »

La saison 2018 des Pastous s'est clôturée le 1^{er} décembre lors de l'assemblée générale ou nous avons constaté une fois de plus que cette association est « Une VRAIE FAMILLE ».

Effectivement, les bénévoles à pied d'œuvre dès 10h du matin ont disposé : tables, nappes, couverts et... Déco.

En cuisine les petites mains se sont afférées pour préparer les toasts.

Après l'effort... à 13h est venu le réconfort pour ces volontaires qui ont dégusté un bon repas festif dans cette salle des fêtes qui renferme tant de souvenirs...

A 20h l'AG s'est déroulée fort bien comme à l'accoutumé en présence de 75 personnes.

A la fin de la réunion Jacques a précisé fêter ses 20 ANS de présidence !!! il a été applaudi !!!

Aussi tous ont levé les verres, heureux de pouvoir partager un si bon moment d'amitié.

Au cours du repas qui a suivi DJ PASTOUS - Simon - a mis l'ambiance !!

Les Pastous n'ont qu'une envie - chers Auriçois -, que vous puissiez les accompagner tout au long de l'année 2019 :

Lors d'un repas en Juin pour célébrer les 65 ans du groupe ou les danses traditionnelles seront à l'honneur (polkas, mazurkas, matelote, saut de l'escoube, gigue et rondeau...).

L'ensemble folklorique des Pastous et Pastourettes vous souhaite une bonne année 2019 et à très vite !

Martine BAILLET

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

COMITÉ DES FÊTES

Des fêtes à la « gauloise » !!!

Le 10 août dernier, débutaient les fêtes du « dernier » bastion gaulois du canton... AURICE.

La cérémonie de la « remise des clés » donne le ton et le top départ des festivités. Le comité des fêtes débordant d'imagination, nous offre chaque année un mini spectacle sur un thème choisi !

2018 fut un savant mélange d'irréductibles gaulois et leur potion magique et d'envahisseurs romains conduits par le plus puissant d'entre eux CÉSAR... qui au passage avait séduit la belle CLÉOPÂTRE.

Pour comprendre cette majestueuse mise en scène, Mesdames et Messieurs il fallait être présents le vendredi 10 août... »

« Ils sont fous ces gaulois » !!! Merci à Marine et Bastien et toute l'équipe d'Astérix, Obélix sans oublier Panoramix.

Que réserve 2019 ? Sans nul doute l'équipe saura nous surprendre.

Sylvie MARTINS





Mimi, Choubaka, Barnabus et les autres...

Ce pourrait être le nom de héros de cinéma tout droit sortis de la pellicule. Pas du tout ! C'est plutôt l'arche de Noé version « grange de Pachon ».

Je m'explique. Que vous soyez à pied, à vélo lorsque vous passez le long de la route c'est une explosion de couleurs, de bruits ! Ça glousse ! ça caquette entre les buissons, les arbres et les cabanes... un véritable havre de paix et de liberté pour nos amis « les animaux ».

Nous sommes chez Xavier et Christophe, les propriétaires du gîte « la grange de Pachon » mais aussi les logeurs d'une véritable ménagerie ou plusieurs espèces à plumes et à poils se côtoient en véritable harmonie.

Lorsque Xavier et Christophe ont acheté la maison à « Pachon » la grange existait ; le projet de la transformer en gîte a muri et s'est concrétisé. Mais les animaux n'étaient pas prévus au programme !

La tempête KLAUS a changé la donne : la forêt attenante a été malheureusement dévastée cette nuit de janvier 2009. L'idée d'acheter la parcelle de 1 ha s'est concrétisée en 2012.

Replanter ? Entretenir ? Et si KLAUS revenait... alors POURQUOI PAS des animaux !!

Ils ont retroussé leurs manches, clôturé le parc et installé quelques chèvres naines (données par André LARRAT à AURICE), un poulailler avec des poules « moches », je cite, et des mouflons du Cameroun (trop pratique car ils s'auto tondent ...la laine tombe au printemps).

L'aventure a débuté ainsi et l'aventure a plu car la « fièvre » qu'ont tous les passionnés est montée d'un cran très vite : des contacts sont pris avec le Conservatoire avicole de Magescq. Puis de rencontres en conseils lors des foires et concours à Orthez et St Yaguen entre autres, le parc s'est étoffé : sont arrivés une dizaine de couples de poules de races, des paons, des dindons, des pintades blanches, des canards « coureurs indiens » (canards qui ne volent pas), canards « tadorne ».

Une décision difficile a dû être prise : l'abandon des chèvres ... trop de dégâts sur les arbres ! Qui mourraient à petit feu. Mais elles reviendront à Pachon car « elles sont intelligentes, rigolotes et espiègles et donc très attachantes », je cite.

La fièvre ne s'est pas arrêtée là ! Un coup de foudre lors d'une visite chez une collègue propriétaire d'un gîte en Charentes... L'Alpaga !

C'est un animal hyper domestique, plus intelligent que le chien, très joueur : chaque animal a sa personnalité. Il adore se balader et répond à son nom ! C'est incroyable ! Un véritable animal de compagnie !

C'est ainsi que Chambala au caractère bien trempé, Mimi la câline (elle adore les selfies !), Choubaka le peureux et Barnabus le gros pépère ont débarqué les uns après les autres dans le parc... Et il y a 1 an 1/2 Chambala et Barnabus ont convolé et après 11 mois de gestation... Mosca est né !!! Sans encombre.

Xavier et Christophe ont pris beaucoup de conseils auprès des soigneurs du parc animalier de Nahuques à Mont de Marsan, m'ont-ils précisé.





A minima, 1 heure quotidienne est consacrée aux animaux, juste pour les nourrir et les abreuver. Puis il faut ajouter les heures dédiées au bricolage, à la réparation des cabanes, à la construction de nouveaux abris... il y a toujours à faire !!! Et là ils ne comptent plus.

Beaucoup de bouches à nourrir ?

Le maïs est l'aliment de base pour tous les animaux ; par contre le blé est interdit aux ruminants. Et bien entendu comme dans toute basse cour sont distribués du pain dur, des déchets alimentaires (légumes et viandes) fournis par « de généreux donateurs ».

Manquent au tableau... Spring, Plume et Marcel...

Lors de ma visite, ils se cachaient dans les buissons ... sieste oblige ! Ce sont les wallabies : 3 mâles (la Préfecture n'autorisant que 6 animaux par élevage, donc pas d'embrouille).

Est-ce que « Pachon » va devenir « Palmyre » ?

Raisonnablement non ! Mais nos hôtes ont tout de même des projets : étendre le troupeau d'alpagas par exemple, acquérir d'autres animaux comme certaines races d'oies, l'oie « kéopps » et l'oie « empereur ».

« Pachon » n'est pas un parc animalier « officiel » puisque nous sommes chez des particuliers mais les promeneurs osent s'arrêter... posent leurs vélos et font quelques pas dans l'allée timidement... Et Xavier se fait une joie d'accueillir, d'expliquer, de commenter et de faire partager son environnement.

Attention : ceci est un lieu privé, donc aucune visite ne se fait sans la présence de nos hôtes.

Une devise de bon sens : respecter les lieux !

Cet endroit hors du commun à AURICE vaut le détour : un autre regard sur le monde animal.

Je vous laisse méditer.

En tout cas on ne repart pas « insensible » aux câlins de Mimi...

Sylvie MARTINS

